

Une aide de 24 000 € à Madagascar



La présidente Maryvonne Delavault, avec le Conseil d'administration de l'association.

L'association Solidarité entraide fraternité (SEF) franco-malgache compte 180 adhérents. Présidée depuis 2000 par Maryvonne Delavault, elle a tenu son assemblée générale samedi au foyer Hérault.

L'association mène à la fois des actions en France et à Madagascar. En France, elle se déplace dans les écoles où elle anime des ateliers découverte de Madagascar, avec par exemple des supports photos. « Cette expérience favorise les échanges culturels avec les écoles malgaches, ils sont enrichissants pour les enfants en leur faisant découvrir un autre monde,

le partage et solidarité », souligne la présidente.

Les actions à Madagascar

À Madagascar, la SEF franco-malgache cible ses actions sur l'école et l'éducation, ainsi que sur l'eau et l'assainissement. C'est ainsi que près de la capitale, elle a participé à la construction d'une école qui compte aujourd'hui 200 élèves, avec trois bâtiments, six classes, et une bibliothèque. En 2012, l'association a investi 24 000 € sur l'île, ce qui correspond à 89 % de son budget. En 2013, le réseau d'eau, qui approvisionne cette école, sera renforcé. Des puits et des réseaux d'eau seront

construits dans le nord de l'île. « Tout cela est possible, insiste Maryvonne Delavault, grâce à l'implication d'une équipe solidaire, soudée, et des bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts, car tout le monde se sent concerné, notamment au cours des deux temps forts de l'année ».

En mars et avril, trois à quatre bénévoles vont mener une mission, à la rencontre des Malgaches, pour que ceux-ci ciblent leurs besoins. C'est le Conseil d'administration qui décide de leur réalisation ou non, en octobre et novembre. Un voyage d'adhérents permet également d'apporter un « œil neuf à ces projets ainsi que des dons pour leur aboutissement ».

LUNDI 11 FÉVRIER 2013

JDSL10